

<https://autodiag.anap.fr/numerique/publication/2303-referentiel-qualite-hopital-numerique>

Apport en connaissance (ANS)

## Référentiel "Qualité Hôpital Numérique"

Ce référentiel présente les exigences du certificat Qualité Hôpital Numérique, un gage de qualité des solutions informatiques utilisées dans les établissements de santé.

Les établissements qui candidatent au programme HOP'EN doivent respecter un certain nombre de prérequis, précisés dans l'instruction DGOS/PF5/2019/32 du 12 février 2019, pour être éligibles au soutien financier. L'un de ces prérequis porte notamment sur l'engagement des éditeurs des applications mises en œuvre dans le cadre du projet de l'établissement ou du GHT dans la démarche de certification « Qualité Hôpital numérique » (QHN).

Le certificat Qualité Hôpital Numérique est attribué à un industriel dont le système de management de la qualité (SMQ) respecte le Référentiel Qualité Hôpital Numérique. Référentiel qui est le résultat d'un travail collaboratif clôturé par une phase de concertation impliquant les fédérations hospitalières et industrielles du secteur, l'ANAP, le COFRAC et des représentants des Organismes Certificateurs, appuyé par l'ANS et piloté par la DNS.

Les exigences du référentiel reflètent ainsi celles des utilisateurs :

- des logiciels testés avant leur installation en production ;
- des déploiements efficaces par des équipes formées et stables ;
- un support réactif ;
- de la visibilité dans la relation avec l'éditeur.

Retrouver cette ressource sur : <https://esante.gouv.fr/labels-certifications/qualite-hopital-numerique>

### Ressources associées

#### DÉMARCHE

Prescription électronique alimentant le plan de soins

### Glossaire

ANS  
ANAP  
DNS  
GHT  
ressource

Source du document : ASIP  
Santé